

C.C. COEUR DE CHARTREUSE

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés

2018

Adresse : Pôle Tertiaire – 2 ZI Chartreuse Guiers – 38 380 Entre-deux-Guiers
Téléphone : 04.76.66.81.74 / **Fax :** 04.76.66.13.65
Email : accueil@cc-coeurdechartreuse.fr

N°Siren/Siret : 20004011100011

A - Les indicateurs techniques relatifs à la collecte des déchets

1. Le territoire desservi

La Communauté de Communes Cœur de Chartreuse (CCCC), créée au 1^{er} janvier 2014 et issue de la fusion des CC Chartreuse Guiers, des Entremonts et du Mont Beauvoir, est compétente en matière de collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés.

Populations INSEE des communes membres de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse				
Commune	Code postal	Population INSEE 2015 (2018)		
		municipale	comptée à part	totale
Corbel	73 160	157	4	161
Entre-deux-Guiers	38 380	1 699	27	1 726
Entremont-le-Vieux	73 670	654	6	660
La Bauche	73 360	512	5	517
Les Echelles	73 360	1 206	24	1 230
Miribel-les-Echelles	38 380	1 720	37	1 757
St-Christophe-la-Grotte	73 360	529	11	540
St-Christophe-sur-Guiers	38 380	858	10	868
St-Franc	73 360	166	15	181
St-Jean-de-Couz	73 160	286	8	294
St-Joseph-de-Rivière	38 134	1 218	31	1 249
St-Laurent-du-Pont	38 380	4 543	97	4 640
St-Pierre-de-Chartreuse	38 380	1 028	23	1 051
St-Pierre-de-Genebroze	73 360	343	5	348
St-Pierre-d'Entremont Isère	73 670	557	14	571
St-Pierre-d'Entremont Savoie	73 670	426	13	439
St-Thibaud-de-Couz	73 160	1 041	17	1 058
TOTAL		16 943	347	17 290

➤ **Classification Ademe - typologie du territoire : MIXTE RURAL**

2. La collecte des déchets pris en charge par le service

En 2018, le service déchets de la CCCC était constitué de 2,025 emplois ETP : 1 responsable de service (0,8 ETP), 1 animatrice (0,025 ETP), 2 gardiens de déchèterie (1,1 ETP) et 2 agents techniques (0,1 ETP).

La collecte des ordures ménagères est réalisée en prestation de service par un groupement de 2 sociétés : Sibuet Environnement et SME Environnement.

Une majorité du territoire est desservie en points de regroupement (environ 1 040) ; il existe cependant encore de nombreux bacs individuels, notamment sur les secteurs des Entremonts et de la vallée de Couz.

La collecte sélective est assurée en prestation de service par ce même groupement d'entreprises.

Les usagers disposent à ce titre de 88 points tri en apport volontaire, constitués de :

- 88 colonnes emballages : bouteilles, bidons et flacons en plastique, boîtes en acier et aluminium, cartonnettes et briques alimentaires
- 66 colonnes papiers : journaux, magazines, papiers bureautiques, cahiers, livres, enveloppes, catalogues, annuaires, publicités, papier cadeau, ...
- 92 colonnes verre : pots, bocaux et bouteilles

La CCCC est en convention avec la Ligue contre le Cancer et reverse à l'association 3,05 € par tonne de verre collectée.

La CCCC exploite 2 déchèteries :

- 1 à Entre-deux-Guiers : régie en haut de quai, marché avec Lely Environnement pour l'exploitation du bas de quai
- 1 à St-Pierre-d'Entremont Isère : régie en haut de quai, marché avec Chartreuse Energie pour l'exploitation du bas de quai

La CCCC a signé plusieurs conventions avec d'autres prestataires pour la collecte et le traitement des flux suivants : batteries, bouchons en plastique, câbles électriques, capsules de café, cartouches d'encre, huiles de cuisine et huiles moteur.

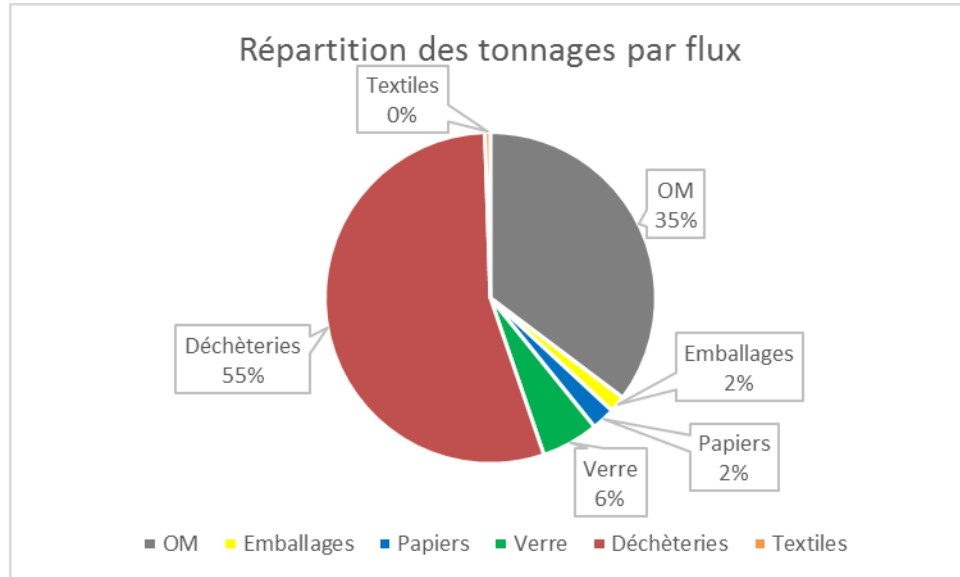
La CCCC dispose de 17 conteneurs textiles sur son territoire, collectés et triés par Tri-Vallées et Le Relais.

La CCCC a signé des conventions avec plusieurs éco-organismes, bénéficiant ainsi de prestations de collecte et traitement gratuites et/ ou de soutiens financiers.

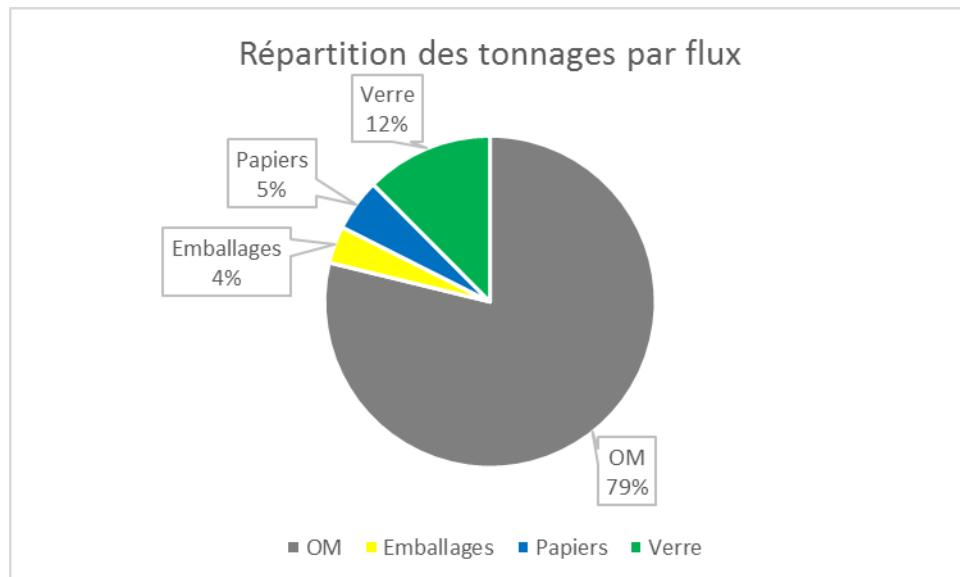
Les flux concernés sont les suivants : emballages/papiers/verre (Citeo), Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (OCAD3E/Eco-systèmes/Recylum), encombrants/bois/ferraille (Eco-mobilier), textiles/linge de maison/chaussures (EcoTLC), Déchets Diffus Spécifiques (EcoDDS), Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASTRI), piles/accumulateurs portables (Corepile).

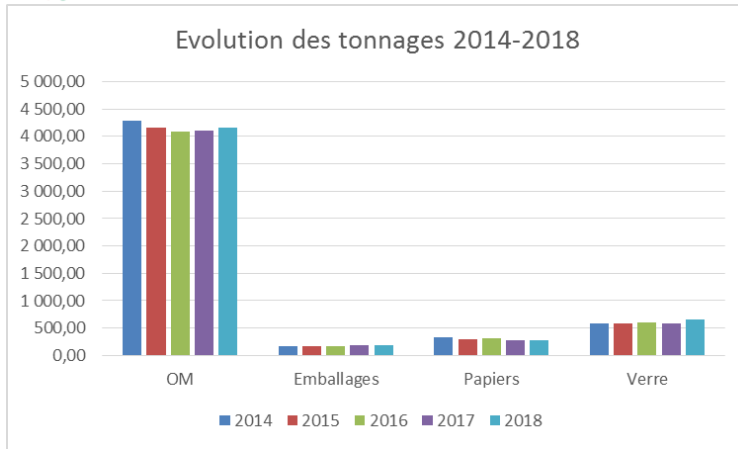
Flux et tonnages 2018

Flux	Mode	Fréquence de collecte	Date de lancement	Collecteur	Exutoire	Tonnage 2018
Ordures ménagères	Porte-à-porte et points de regroupement	Ex-CCCG : C2 Ex-CCE : C1 à C2 Ex-CCMB : C1	01/01/2014	Sibuet Environnement SME Environnement	UVETD Savoie Déchets Chambéry	4 158 t
Emballages	Apport volontaire	C1 (en moyenne)	01/01/2014	Sibuet Environnement SME Environnement	Centre de tri Valespace Chambéry	192 t
Papiers	Apport volontaire	C0,5 (en moyenne)	01/01/2014	Sibuet Environnement SME Environnement	Centre de tri Valespace Chambéry	269 t
Verre	Apport volontaire	C0,5 (en moyenne)	01/01/2014	Sibuet Environnement SME Environnement	Quai de transfert SME Belley	659 t
Déchèteries	Apport volontaire	-	01/01/2014	Lely Environnement Chartreuse Energie	Multiples	6 452 t
Textiles	Apport volontaire	-	01/01/2014	Tri-Vallées Le Relais	Centre de tri Ugine Transit Gières	62 t
TOTAL						11 791 t



☞ Les ordures ménagères et la collecte sélective





➤ Evolution des tonnages entre 2017 et 2018 :

- ordures ménagères : + 1,2 %
- emballages : + 5,1 %
- papiers : - 1,3 %
- verre : + 11,8 %

Performances de collecte par habitant

	Ordures ménagères	Emballages	Papiers	Verre
CCCC 2018	245 kg/hab	11 kg/hab	16 kg/hab	39 kg/hab
Données Auvergne Rhône-Alpes 2016 (Sindra/mixte rural)	205 kg/hab	42 kg/hab		34 kg/hab

En comparaison avec des collectivités de même typologie, la CCCC présente des ratios de collecte par habitant élevés pour les ordures ménagères et faibles pour la collecte sélective hors verre.

Les déchèteries

Commune / site	Statut ICPE	Mode de gestion	Date d'ouverture	Tonnage 2018
Entre-deux-Guiers - ZI Chartreuse Guiers	Autorisée	Régie en haut de quai Prestataire en bas de quai	04/01/1999	6 241 t
Saint-Pierre-d'Entremont 38 – Le Bourg	Déclarée	Régie en haut de quai Prestataire en bas de quai	21/03/2009	211 t

Horaires d'ouverture des sites

	Déchèterie Entre-deux-Guiers	Déchèterie St-Pierre-d'Entremont
Lundi	-	-
Mardi	8h-12h	14h30-16h30
Mercredi	8h-12h	-
Jeudi	10h-13h / 14h-18h	-
Vendredi	14h-18h	-
Samedi	8h-12h / 13h-17h	9h-12h
Dimanche et jours fériés	-	-

L'accès de ces deux déchèteries est gratuit pour les particuliers et payant pour les professionnels, sans limite d'apport.

Fréquentation annuelle

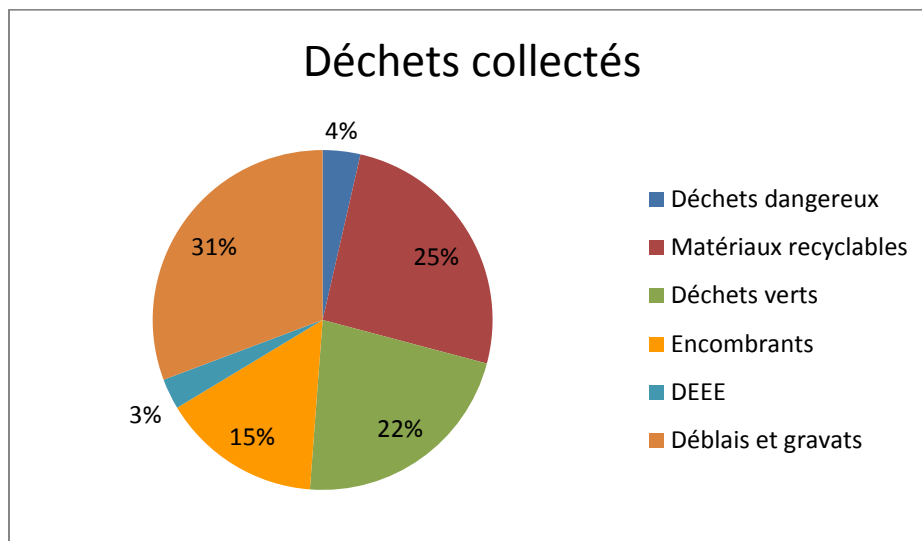
Entre-deux-Guiers	St-Pierre-d'Entremont 38
46 584 visites	2 672 visites

Quantités de déchets acceptés

	Entre-deux-Guiers	St-Pierre-d'Entremont 38	Mode d'élimination
Encombrants	850,48	64,36	valorisation énergétique
Ferraille	343,11	33,52	valorisation matière
Végétaux	1 422,57	-	valorisation organique
Cartons	180,66	18,18	valorisation matière
Gravats	1 870,74	-	valorisation matière
Pneus	63,64	-	valorisation matière
Amiante	175,02	-	stockage
Agglomérés	627,97	71,87	valorisation matière
Bois brut	287,26		valorisation matière
Papiers	74,26	-	valorisation matière
Plâtre	110,60	-	valorisation matière
PVC	9,20	-	valorisation matière
	Entre-deux-Guiers	St-Pierre-d'Entremont 38	Mode d'élimination
DDS	34,92	3,05	traitement spécifique
DEEE	168,55	18,40	valorisation matière
Tubes/lampes	0,58	0	valorisation matière
Batteries	3,75	-	valorisation matière
Huiles de cuisine	2,70	1,00	valorisation énergétique
Huiles moteur	9,70	0,90	valorisation matière
Piles	2,41	0,00	valorisation matière
Capsules de café	0,95	-	valorisation matière
Cartouches d'encre	0,34	0,04	valorisation matière
DASRI	0,14	0,01	valorisation énergétique
Câbles électriques	0,80	-	valorisation matière
Bouteilles de gaz	0,26*	**	
Extincteurs	0,16*	**	
TOTAL	6 240,76 t	211,32 t	

* dépôts interdits

** compris dans les DDS



3. La prévention

La gestion des biodéchets

La CCCC met à disposition de ses administrés des composteurs individuels en bois d'environ 600 L et des lombricomposteurs contre une participation financière de 20 € (correspondant au droit d'usage du matériel par l'utilisateur).

Cette opération permet de :

- limiter la quantité de déchets incinérés (ordures ménagères) et la quantité de déchets verts apportés en déchèterie
- communiquer à son entourage sur les bienfaits du compostage qui permet d'obtenir un engrais propre, naturel et écologique

En 2018, il a été distribué 141 composteurs et 9 lombricomposteurs sur le territoire.

De nouvelles formations compostage-paillage ont été proposées aux habitants du territoire grâce au concours du Département de l'Isère, en juin. 19 personnes y ont participé.

Le Réseau de guides composteurs a poursuivi ses actions de sensibilisation en tenant un stand d'information, au printemps, sur les Marchés aux fleurs des Echelles et de Saint-Laurent-du-Pont, et à l'automne, aux Journées des Plantes au bord du lac d'Aiguebelette, en partenariat avec le Réseau des composteurs-pailleurs du SICTOM du Guiers et la CC du Lac d'Aiguebelette.

En 2018, 7 sites de compostage autonomes en établissement et 3 sites de compostage partagé ont fonctionné sur le territoire.

En juin, une formation « référents de sites » a été organisée ; 7 personnes étaient présentes. D'autres personnels ont également été formés en cours d'année.

Les sites de compostage autonomes des collèges St-Bruno et Le Grand Som, de la CCCC ainsi que les sites de compostage partagé des Echelles et de La Bauche ont ouvert leurs portes fin mars-début avril lors de l'opération nationale « Tous au compost ! » pour sensibiliser les différents publics aux vertus du compostage.

En 2018, la CCCC a démarré son opération de subventionnement à l'achat de broyeurs à végétaux aux particuliers du territoire : de 20 à 30 % du prix d'achat (plafonds respectifs de 200 à 300 €) en fonction du nombre de foyers demandeurs.

En 2018, les 6 dossiers déposés, représentant 18 foyers, ont bénéficié de subventions, pour un montant total de 1 043 €.

En mars, la CCCC a proposé à l'ensemble des services espaces verts municipaux de ses communes membres une formation « Prévention et gestion des végétaux et produits phytosanitaires ». 16 agents y ont participé.

Une classe de l'école primaire de St-Thibaud-de-Couz a participé au projet pédagogique « Vers la terre », permettant de sensibiliser 30 élèves au compostage et de mettre en place un site de compostage autonome pour les biodéchets issus de la cantine.

En juin, des animations sur les thématiques du compostage et du gaspillage alimentaire ont permis de sensibiliser une centaine d'élèves de 5^{ème} du collège Béatrice de Savoie des Echelles.

Autres actions de prévention

Plusieurs ateliers et animations ont été proposés dans le cadre du Salon Enfance-Jeunesse organisé à l'automne par la CCCC :

- atelier boîtes à secrets upcyclées
- atelier goûter-répare tes jouets
- zone de gratuité livres jeunesse et petits jouets
- atelier couches lavables
- atelier Nesting Ma maison/ma santé

La décoration du salon a également donné lieu à des créations upcyclées et participatives.

4. La communication

☞ Animations auprès du jeune public

De nombreuses animations en milieu scolaire ont été menées dans le cadre des projets pédagogiques « 1, 2, 3, trions ! » et « Vers la terre », soit 84 élèves sensibilisés au tri sélectif, au compostage et au fonctionnement des déchèteries. Elles ont également donné lieu à des visites de sites au centre de tri et à l'UVETD (Unité de Valorisation Energétique et de Traitement des Déchets) de Chambéry ainsi qu'à la déchèterie d'Entre-deux-Guiers et à la plateforme de compostage de La Buisse.

43 élèves de maternelles et CP de l'école de St-Pierre-d'Entremont ont également été sensibilisés au tri sélectif et au compostage.

Une vingtaine d'élèves du collège St-Bruno d'Entre-deux-Guiers ont pu bénéficier d'une visite guidée de la déchèterie d'Entre-deux-Guiers.

☞ Communication tout public

15 résidents du Foyer de vie de St-Joseph-de-Rivière ont été sensibilisés au tri sélectif et visité l'UVETD et le centre de tri de Chambéry.

Le 30 mai, en partenariat avec l'association Instinct'Taf, une conférence gesticulée intitulée « Déchets et des hommes » a été organisée à la CCCC. 30 personnes étaient présentes.

En juin, une visite tout public de l'UVETD et du centre de tri de Chambéry a été proposée à l'ensemble des habitants du territoire. 8 personnes y ont participé.

De nombreux articles ont été rédigés à destination des gazettes municipales, intercommunales et du site internet de la CCCC afin de communiquer auprès du plus grand nombre sur les gestes de prévention et les différentes filières de tri

La CCCC a poursuivi son action de sensibilisation envers les campings de son territoire en mettant à disposition des vacanciers des kits comprenant des sacs de précollecte et des tracts d'information bilingues.

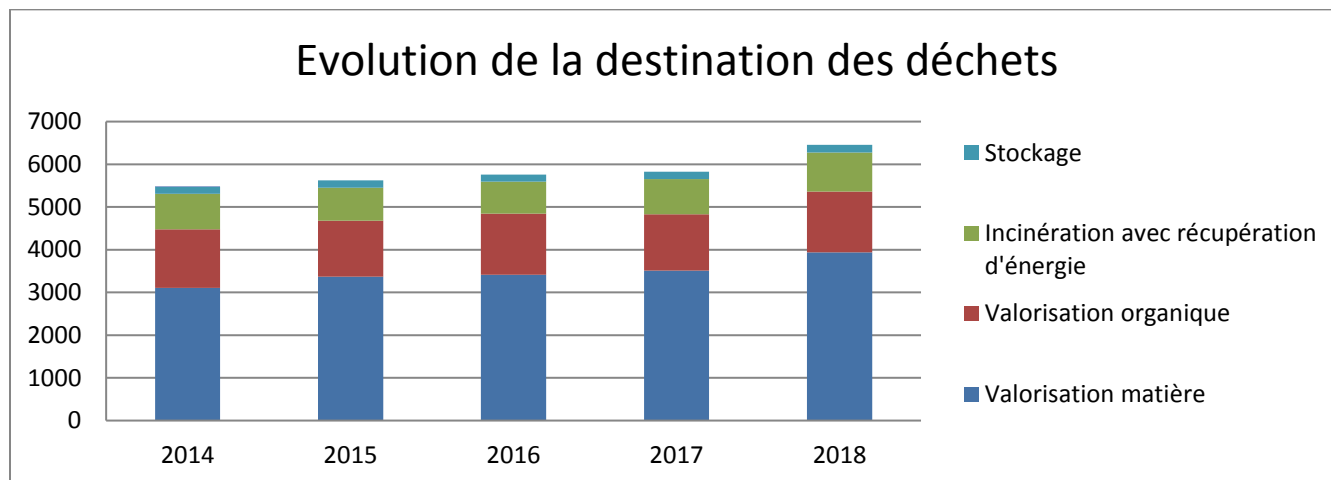
Comme chaque année, la CCCC a été partenaire du festival Le Grand Son de St-Pierre-de-Chartreuse. Elle finance notamment des spectacles et ateliers de sensibilisation du public aux problématiques liées à la gestion des déchets.

Depuis 2016, la CCCC met gratuitement à disposition des organisateurs de manifestations du territoire des colonnes emballages et verre sur roulettes permettant d'organiser facilement le tri sur leurs événements.

B - Les indicateurs techniques relatifs au traitement des déchets

Le traitement des ordures ménagères et de la collecte sélective est confié au syndicat Savoie Déchets dont la CCCC est adhérente.

Les déchets apportés en déchèterie font l'objet d'exutoires multiples et, majoritairement, d'une valorisation matière/organique.



- Taux de valorisation matière/organique : 55,1 %
- Taux de valorisation énergétique : 43,4 %
- **Taux de valorisation total : 98,5 %**
(1,5 % en stockage)

La CCCC n'expédie aucun de ces flux de déchets non dangereux en installation de stockage. Seul le flux d'amiante liée/fibrociment est concerné par cette filière d'élimination.

Valorisation matière

Les emballages et papiers sont acheminés vers le centre de tri de Savoie Déchets à Chambéry (73) afin de séparer les différents matériaux avant envoi chez les recycleurs. Le détail des repreneurs se trouve en Annexe 1.

En 2018, le centre de tri a réceptionné et trié 20 842 tonnes de collecte sélective dont 15 301 tonnes provenant des adhérents au syndicat, principalement du département de la Savoie.

Le verre passe par un quai de transfert à Belley (01) avant envoi à l'usine de recyclage.

Tonnages valorisés

Emballages

Acier	Aluminium	Cartonnettes	Briques	PET clair	PET foncé	PEHD
17,63 t	1,13 t	70,17 t	7,18 t	16,89 t	9,96 t	10,48 t

Papiers

Bouquin II (papier qualité supérieure)	Gros de magasin (papier qualité inférieure)
214 95 t	70,72 t

Verre

Verre
648,06 t

Il s'agit là des tonnages expédiés au cours de l'année sans que l'état des stocks à fin 2017 et fin 2018 n'ait été pris en compte.

☛ Valorisation énergétique

L'UVETD de Chambéry (73), gérée par le syndicat Savoie Déchets, a traité 4 158 tonnes d'ordures ménagères pour la CCCC en 2018.

Au total, elle a incinéré 113 781 t de déchets en 2018 (OM, DIB, DASRI, refus de dégrillage) et 20 192 t de boues.

La production réelle d'énergie a été la suivante :

- 30 118 MWh par an d'énergie électrique, soit l'équivalent des besoins annuels de 4 360 foyers
- 92 066 MWh par an d'énergie thermique, soit l'équivalent des besoins annuels de 9 130 foyers

En 2018, l'efficacité énergétique de l'UVETD au titre de la TGAP était de 0,733.

Les encombrants collectés en déchèteries sont expédiés vers l'usine de broyage et d'affinage de Sibuet Environnement à Chamoux-sur-Gelon (73). Ils sont ensuite utilisés en combustible pour cimenteries.

Les DASRI sont incinérés et les huiles de cuisine sont utilisées comme biocombustible ou biocarburant.

☛ Valorisation organique

Les végétaux issus de la déchèterie d'Entre-deux-Guiers sont acheminés sur la plateforme de compostage Lely Environnement de St-Quentin-sur-Isère (38).

C - Les indicateurs financiers

1. Financement du service

☞ *La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)*

Le service déchets est majoritairement financé par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) qui a été instaurée sur l'ensemble du territoire le 1^{er} janvier 2016.

Le taux de TEOM pour l'année 2018 était de 10,60 %.

☞ *La redevance spéciale*

Conformément à la législation en vigueur, la redevance spéciale pour la collecte et le traitement des déchets non ménagers assimilables aux ordures ménagères est instaurée sur le territoire de la CCCC.

Au-delà de 1 320 L par semaine, ou dès le 1^{er} litre pour les établissements non assujettis à la TEOM, leurs producteurs (communes, campings, collèges, monastères, centres de vacances, maisons de retraites, établissements privés, etc.), doivent signer une convention avec la CCCC afin de s'acquitter de cette redevance ou bien faire appel à un prestataire privé.

La quantité maximale de déchets assimilables aux ordures ménagères pouvant être prise en charge chaque semaine par le service public de gestion des déchets auprès d'un producteur qui n'est pas un ménage est fixée à 25 000 litres.

En 2018, outre les communes membres de la CCCC, 14 établissements étaient assujettis à la redevance spéciale.

☞ *Les apports en déchèterie*

L'accès aux déchèteries du territoire est payant pour les professionnels. Le gardien estime les volumes par type de déchets, qui sont ensuite validés par le professionnel. Ces informations donnent lieu à une facturation mensuelle.

Les tarifs appliqués en 2018 étaient :

- cartons, ferraille, papiers : gratuit
- végétaux, bois, PVC : 8 €/m³
- encombrants/gravats : 15 €/m³
- pneus/plâtre : 20 €/m³
- amiante : 55 €/m³
- DDS : 2 €/kg

Pour 2018, les recettes issues des apports en déchèteries des professionnels se sont élevées à 24 758 €.

☞ *Les éco-organismes*

La CCCC est en convention avec plusieurs éco-organismes.

	Dernière date d'obtention
Convention Eco-Emballages (emballages, verre)	01/01/2014
Convention EcoFolio (papiers)	01/01/2014
Convention OCAD3E/Ecosystèmes (DEEE)	01/01/2015
Convention OCAD3E/Récylum (lampes, tubes)	01/01/2015
Convention Eco TLC (textiles, linges, chaussures)	01/01/2014
Convention EcoDDS (DDS)	25/04/2014
Convention DASTRI (DASRI)	01/01/2014
Convention Corepile (piles et accumulateurs)	23/03/2014

Les soutiens pris en compte pour l'année 2018 sont les suivants :

	Citeo	Eco-mobilier	OCAD3E	EcoDDS	EcoTLC
Soutien	112 110 €	27 399 €	11 809 €	2 131 €	1 691 €
TOTAL	155 142 €				

Le détail des soutiens est présenté en Annexe 2.

☛ **Vente des matériaux**

La CCCC vend une partie des matériaux issus de la collecte sélective et des déchèteries via, respectivement, un groupement de collectivité, la CSA3D (Coopération du Sillon Alpin pour le Développement Durable des Déchets), et ses propres marchés d'exploitation des bas de quais de déchèteries.

	Emballages	Papiers	Verre	Déchèteries
Vente matériaux	41 343 €		15 534 €	38 724 €
Total	95 602 €			

☛ **Autres recettes**

Les autres recettes proviennent de la mise à disposition des composteurs et lombricomposteurs ainsi que de la location du garage des Entremonts à la société SME Environnement afin qu'elle y stationne son camion de collecte des ordures ménagères.

En 2018 :

- composteurs/lombricomposteurs : 3 000 €
- location garage OM/refacturation fluides : 2 742 €
- autres produits sur opérations de gestion : 1 342 €

soit 7 084 € au total.

☛ **Synthèse des montants perçus**

TEOM	Redevance spéciale	Facturation des professionnels en déchèteries	Soutiens des éco-organismes	Vente matériaux	Autres recettes	TOTAL
1 656 418 €	138 836 €	24 758 €	155 142 €	95 602 €	7 084 €	2 077 839 €

2. Coût du service

☛ **Investissements**

Le service déchets de la CCCC prend en charge les investissements suivants :

- acquisition de bacs et colonnes de tri
- travaux divers d'aménagements des points de regroupement ordures ménagères et points tri
- acquisition de composteurs et lombricomposteurs
- travaux d'entretien des déchèteries et achat de matériels lié à leur fonctionnement
- et en 2018 : étude de faisabilité d'implantation de colonnes enterrées/semi-enterrées

En 2018, ceux-ci se sont élevés à 42 426 € TTC.

👉 Fonctionnement

Le détail des coûts par flux de déchets et par étape technique est en cours de validation.

Montant annuel des principales prestations :

- collecte des ordures ménagères = 587 840 € TTC
- exploitation du bas de quai de la déchèterie d'Entre-deux-Guiers (marché Lely Environnement) = 418 187 € TTC
- collecte sélective + rechargement le cas échéant (emballages, papiers, verre) = 120 649 € TTC
- exploitation du bas de quai de la déchèterie de St-Pierre-d'Entremont 38 (marché Chartreuse Energie) = 32 066 € TTC

Montant annuel Savoie Déchets :

- valorisation énergétique des ordures ménagères = 504 384 € TTC
- tri des emballages et papiers = 60 856 € TTC

Montant total des charges du service, charges de structure incluses = 2 008 038 € TTC

La collecte et l'incinération des ordures ménagères représentent à elles seules près de 55 % des coûts du service de gestion des déchets.

Annexe 1 : Repreneurs matériaux issus de la collecte sélective

Matière		Repreneur
Bouquin II		Norske Skog Golbey
Plastiques	PET clair	PAPREC
	PET foncé	
	PEHD	
EMR		EPR
Gros de Magasin		EPR
Acier	Collecte sélective	ArcelorMittal
	<i>Mâchefers</i>	<i>Savoie Déchets</i>
Aluminium	Collecte sélective	Regeal Affimet
	<i>Mâchefers</i>	<i>Savoie Déchets</i>
ELA		REVIPAC
Verre		OI-Manufacturing

Annexe 2 : Détail des soutiens des éco-organismes

	Citeo	EcoMobilier	OCAD3E	EcoDDS	EcoTLC
Soutien à la valorisation	112 110 €	27 399 €	11 809 €	1 624 €	1 691 €
Soutien à la communication				507 €	
Total	112 110 €	27 399 €	11 809 €	2 131 €	1 691 €
	155 142 €				